

POUR ALLER PLUS LOIN

Un espace dédié sur
www.paysdelaloire.aract.fr

Partenariat européen
sur la gestion de
la diversité en entreprise
www.pro-diversity.net

ARACT des Pays de la Loire (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

Association paritaire régionale, l'ARACT accompagne les entreprises dans leurs projets d'amélioration des conditions de travail tout en préservant leur efficacité. Elle appuie les différents acteurs de l'entreprise pour analyser, entre autres, les difficultés de recrutement et d'intégration des nouveaux salariés et aider à construire des dispositifs adaptés.



10 rue Treillerie - ZI Angers Beaucouzé
49071 BEAUCOUZE Cedex
Tél : 02 41 73 00 22 - Fax : 02 41 73 03 44
Contact : a.masson@aract.fr
Site : www.paysdelaloire.aract.fr

CAFOC de Nantes (Centre Académique de Formation Continue)

Structure du GIP Expérience, le Cafoc de Nantes intervient en entreprise sur les questions de formation (analyse des besoins, ingénierie pédagogique, formation de formateurs. Il a également formalisé un certain nombre de repères sur la mise en place du tutorat au service de la transmission des savoir-faire et de l'intégration des recrutés.



30 Bd Vincent Gâche - 5ème étage - 44200 Nantes
Tél. : 02 40 35 94 10 - Fax : 02 40 35 94 11
Contact : xavier.blay@ac-nantes.fr
Site : www.cafoc.ac-nantes.fr

ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi)

L'Agence apporte une connaissance de l'entreprise et des tensions du marché, des publics défavorisés et des difficultés rencontrées par les femmes, les jeunes et les travailleurs handicapés. Elle met en œuvre des conventions partenariales avec les structures d'insertion, et des accords cadres avec les entreprises et les organismes concourant à l'insertion de publics spécifiques.



Direction régionale - 3 rue Célestin Freinet
44200 NANTES
Tél.: 02 51 88 82 00 - Fax : 02 40 47 39 29
Contact : gaetan.rose@anpe.fr
Site : www.anpe.fr/region/pays_loire/index.html

RELAIS EMPLOI

Le FJT Le relais assure, à travers son service RELAIS EMPLOI, une mise en relation entre les entreprises sarthoises et les personnes en recherche d'emploi. Il intervient sur l'offre et la demande en appuyant sa démarche sur l'analyse des besoins des entreprises et sur des procédures d'intégration et de validation. Il assure un positionnement rapide des compétences disponibles sur les offres qui lui ont été confiées par les 450 entreprises de son réseau et accompagne le nouveau salarié jusqu'à l'obtention d'un emploi durable.



90 avenue Jean Jaurès - 72100 LE MANS
Tél : 02 43 61 23 02 - Fax : 02 43 61 24 31
Contact : fjt.veronique.bouquet@wanadoo.fr
Site : www.fjtlerelais.fr

FINANCEURS DU PROJET : LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, L'ANACT, LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE.
PROJET EQUAL PDL 04 PDL 41661: ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES ET FIDÉLISATION DES SALARIÉS.

equal



Fonds social européen

Réussir

le recrutement et l'intégration des nouveaux dans l'entreprise

Parcours d'intégration

Mode d'emploi

ATTIRER, INTÉGRER ET FIDÉLISER est une préoccupation de nombreuses entreprises et de certains secteurs d'activité...

1 Attirer

C'est souvent une question d'image du métier... Cette représentation que l'on en a tient pour une grande part aux conditions dans lesquelles le travail y est exercé et reconnu. Des entreprises et secteurs ont déjà entrepris un travail de fond dans ce domaine.

2 Intégrer

Il est trop souvent admis que la personne recrutée doit être d'emblée opérationnelle, ce qui est rarement le cas. Pourtant, ne pas se donner les moyens, pour une entreprise, de durablement intégrer un salarié revient souvent à subir un turn-over pénalisant. Il est donc déterminant de préparer les équipes en place à accueillir, à intégrer et à faire monter en compétences les nouveaux.

3 Fidéliser

Accompagner les salariés dans leur apprentissage d'une nouvelle fonction est possible par un soutien hiérarchique, par tutorat, ou par un suivi personnalisé extérieur. L'évaluation des compétences acquises jalonne le parcours d'intégration. Offrir finalement des perspectives professionnelles sur la durée aux salariés est le meilleur moyen de leur donner des raisons de s'investir à long terme.



Dans le cadre de ce projet Equal (2005-2008) visant l'égalité des chances, l'ARACT des Pays de la Loire, l'ANPE, le CAFOC de Nantes et RELAIS EMPLOI vous aident à analyser les conditions d'une intégration professionnelle réussie et vous proposent un accompagnement personnalisé.

Le marché du travail est touché de plein fouet par l'évolution démographique actuelle avec moins de jeunes entrant sur le marché du travail et plus d'anciens à le quitter.

Beaucoup d'entreprises connaissent des difficultés à recruter et subissent parfois, dans certaines professions, un turn-over très important.

VOUS PENSEZ QUE VOS SALARIÉS SONT LE CAPITAL DE VOTRE ENTREPRISE, UNE RESSOURCE HUMAINE À VALORISER.

Pourtant :

- Vous éprouvez des difficultés à recruter ;
- Vous avez du mal à conserver les salariés que vous avez embauchés ;

Cette question devient préoccupante pour votre activité (coût, capacité de développement ou de réponse à la demande).

Nous pouvons vous aider à trouver des solutions

SECTEUR : ENTREPRISE DE SERVICE

EFFECTIFS : 200 SALARIÉS

Le suivi des nombreux nouveaux paraît mal assuré dans les équipes. Au moment des pics, l'entreprise ne dispose pas de suffisamment de personnes compétentes. A partir de l'avis des personnes concernées, l'entreprise réalise avec l'Aract un état des lieux permettant une prise de conscience du problème par tous, puis une formation tuteur avec le Cafoc et un suivi personnalisé de quelques nouveaux salariés (notamment handicapés) avec Relais Emploi.

SECTEUR : ENTREPRISE DE PLOMBERIE/CHAUFFAGE

EFFECTIFS : 30 SALARIÉS

Suite à une discussion avec l'ANPE, un parcours d'intégration est élaboré pour le nouveau chef d'équipe (après un départ précipité). Puis une analyse chiffrée montre que 12 salariés ont transité en 2005 : le chef d'entreprise définit avec l'Aract un plan d'actions (accueil personnalisé, valorisation et suivi des maîtres d'apprentissage, responsabilisation des salariés sur les chantiers).

Nous vous proposons :

- Un premier contact pour vos attentes et vos besoins ;
- Une analyse de vos pratiques (données internes, entretiens avec les responsables et des salariés - nouveaux et anciens) ;
- Des préconisations concrètes et opérationnelles pour votre entreprise ;
- La mise en œuvre de parcours d'intégration adaptés aux postes ;
- Un suivi des nouveaux salariés sur six mois ;
- Un partage d'expériences d'entreprises ayant les mêmes préoccupations ;
- Des outils et des témoignages